

Séance ordinaire du 24 août 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-quatrième jour du mois d'août deux mille vingt à dix-huit heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-05-39

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 août 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-40

Période de questions

Environ 12 personnes assistent à la séance. Les questions soumises par six personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition sur la gestion des eaux usées de résidences dans le secteur du parc de la Pointe de la Martinière. Une personne dépose une pétition sur les travaux réalisés en façade de l'hôtel de ville, sur le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald). Une personne dépose un document sur la gestion de matériaux excavés.

CV-2020-05-41

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 13 juillet 2020 et de ratifier toutes les décisions prises à cette séance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-42

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Karine Laflamme est déposé.

CV-2020-05-43

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 6, 7, 13, 14 et 29 juillet 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 6, 7, 13, 14 et 29 juillet 2020 est déposé.

CV-2020-05-44

Appui à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse relativement au *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Route verte*

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté de Bellechasse a mis en place en 2008 une piste cyclable appelée la *Cycloroute* et qu'elle est asphaltée sur une distance de 74 km entre les municipalités d'Armagh et de Saint-Henri ;

ATTENDU QUE la *Cycloroute* est considérée comme étant une infrastructure régionale importante pour la Municipalité régionale de comté de Bellechasse et les environs ;

ATTENDU QUE cette infrastructure est très achalandée par les personnes de tous les âges et qu'elle favorise l'activité physique ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mis en place un *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Véloce III* pour favoriser le développement et la consolidation du réseau de la *Route verte* ;

ATTENDU QUE la *Cycloroute* n'est pas reconnue sur le tracé de la route Verte, mais que pour adhérer au programme, elle doit être située sur un itinéraire cyclable régionale homologué par Vélo Québec et entériné par le Comité interministériel de la *Route verte* ;

ATTENDU QUE pour bénéficier du programme d'aide, la Municipalité régionale de comté de Bellechasse et sa *Cycloroute* détiennent tous les critères d'admissibilités au programme du gouvernement ;

ATTENDU QU'au fil des dernières années, plusieurs demandes formulées au gouvernement ainsi qu'à Vélo Québec ont été transmises et qu'elles ont toujours été refusées ;

ATTENDU QUE dans les projets de développement de la *Cycloroute* il est envisagé, dans les années à venir, de se relier à un autre réseau cyclable ce qui correspond à la vocation du volet 1 de ce programme ;

ATTENDU QUE des améliorations pourraient être apportées à la piste existante, ce qui correspond à la vocation du volet 2 de ce programme ;

ATTENDU QUE les utilisatrices et les utilisateurs pourraient bénéficier des travaux d'entretien de la *Cycloroute* qui sont nécessaires afin d'assurer sa pérennité ce qui correspond à la vocation du volet 3 de ce programme ;

ATTENDU QUE le tronçon de piste cyclable appartenant à la Ville de Lévis appelé *Parcours des anses* est situé sur l'itinéraire de la *Route verte* ;

ATTENDU QUE la Ville offre depuis septembre 2011, une section de 15 km entre Pintendre et Lauzon appelée *Parcours Harlaka*, permettant de relier le Parcours des anses de Lévis à la *Cycloroute* de Bellechasse ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'appuyer la Municipalité régionale de comté de Bellechasse dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec et de l'organisme provincial Vélo Québec afin que la *Cycloroute* de Bellechasse et le *Parcours Harlaka* soient rapidement intégrés à la *Route verte*.

De transmettre une copie de cette résolution à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, à monsieur François Bonnardel, ministre des Transports du Québec, à Vélo Québec et à madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-45

Rapport du maire sur la suspension sans solde d'un membre du personnel de la Ville et maintien de la suspension sans solde

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

Le rapport du maire sur la suspension sans solde d'un membre du personnel de la Ville, en lien avec l'exercice des pouvoirs prévus à l'article 52 de la *Loi sur les cités et villes*, est déposé, à titre d'information.

De suspendre sans solde le membre du personnel jusqu'à ce que l'enquête administrative soit complétée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-46

Abrogation de la résolution CV-2020-03-59 « Décret relatif à l'accès au public des séances du conseil de la Ville et abrogation de la résolution CV-2020-02-44 « Décret de huis clos pour les séances du conseil de la Ville » »

[Document d'aide à la décision GRE-2020-029](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'abroger la résolution CV-2020-03-59 « Décret relatif à l'accès au public des séances du conseil de la Ville » et la résolution CV-2020-02-44 « Décret de huis clos pour les séances du conseil de la Ville » », car elle n'est plus requise.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-47

Entente intermunicipale relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière à intervenir avec la Ville de Québec

[Document d'aide à la décision POL-2020-003](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure l'entente intermunicipale relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière à intervenir avec la Ville de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2020-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-48

Prolongement du plan d'action actuel de la *Politique culturelle de la Ville*

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'approuver le prolongement du plan d'action actuel de la *Politique culturelle de la Ville* d'une année et d'entreprendre le processus de renouvellement pour un nouveau plan triennal 2022, 2023 et 2024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-49

Affectation de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1er janvier au 30 juin 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-031](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'affecter un montant de 172 253 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1er janvier au 30 juin 2020 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DSA-2020-031.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-50

Décret relatif à la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-14 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (début de la mise en œuvre du volet 2 du 3e alinéa de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* concernant l'agriculture en émergence)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-102](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De décréter à l'égard du Projet de Règlement RV-2020-20-14 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à *l'Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-51

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 1 963 948 du cadastre du Québec (chemin Vire-Crêpes, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-104](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie d'environ 15 hectares du lot 1 963 948 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-52

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et abrogation de la résolution CV-2020-01-11 « Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et désignation de membres »

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-105](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De conclure l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-105, d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De nommer le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin à titre de membre du comité directeur de cette entente, et le maire, à titre de remplaçant à ce comité, de nommer madame Julie Tremblay, conseillère en urbanisme de la Direction de l'urbanisme, à titre de membre du comité consultatif de cette entente, et monsieur Yves Thériault, chef du Service de l'aménagement du territoire de la Direction de l'urbanisme, à titre de remplaçant à ce comité.

D'abroger la résolution CV-2020-01-11 « Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et désignation de membres ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-53

Renonciation à l'exercice du droit de préemption des lots 3 916 966 et 3 916 967 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2020-086](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De renoncer, rétroactivement au 21 décembre 2015 et définitivement, à l'exercice du droit de préemption prévu à l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 14 399 254, à l'égard des lots 3 916 966 et 3 916 967 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-54

Avenant 2020-1 au contrat de prêt dans le cadre du programme *d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DEV-2020-090](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure l'avenant 2020-1 au contrat de prêt dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-090, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser les crédits additionnels aux postes de dépenses indiqués à cette fiche de prise de décision, pour les montants équivalents aux revenus supplémentaires relatifs à cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-55

Vente d'une partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec à intervenir avec 8719705 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert Dion, secteur Saint-Nicolas, parc industriel Bernières et Dataparc), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2020-094](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de 8719705 Canada inc. portant sur une partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-094, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 8719705 Canada inc., d'affecter un montant de 95 608,28 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-56

Aide financière à La Ruche Solution de Financement pour son déploiement en Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision DEV-2020-098

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière, au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2020-098, à la Ruche Solution de Financement pour son déploiement en Chaudière-Appalaches, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* ainsi que pour le maintien des activités de l'organisme auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-57

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville
[Document d'aide à la décision APP-2020-118](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville (appel d'offres 2020-55-51), à Optimum actuaire & conseillers inc., pour une dépense estimée à 199 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-58

Attribution du contrat pour la fourniture de chaux calcique hydratée nécessaire à l'incinérateur et aux usines de traitement des eaux pour les années 2021 à 2023
[Document d'aide à la décision APP-2020-120](#)

ATTENDU l'avis d'intention ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'attribuer le contrat de gré à gré pour la fourniture de chaux calcique hydratée nécessaire à l'incinérateur et aux usines de traitement des eaux pour les années 2021 à 2023 (avis d'intention 2020-50-65), à Graymont (Qc) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense totale estimée à 675 867 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément à l'avis d'intention et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-59
Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette du chemin Demers (partie du lot 2 244 663 du cadastre du Québec, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'approuver la description technique de la partie du lot 2 244 663 du cadastre du Québec, préparée par monsieur Raymond Julien, arpenteur-géomètre, datée du 31 janvier 2020, portant le numéro 6 119 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette du chemin Demers (secteur Saint-Nicolas) et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-60
Renonciation au bénéfice d'une servitude d'égout pluvial grevant une partie du lot 3 269 832 du cadastre du Québec (rue des Chevaliers, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-037](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

De renoncer au bénéfice de la servitude réelle et perpétuelle d'égout pluvial créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 12 764 604, à l'égard du lot 3 269 832 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ce lot et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-61
Demande d'un crédit additionnel dans le cadre du projet d'orthophotographie aérienne de la région Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DTI-2020-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'autoriser un crédit additionnel au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DTI-2020-007, dans le cadre du projet d'orthophotographie aérienne de la région Chaudière-Appalaches, au montant équivalent aux

revenus d'une subvention de 140 000 \$ accordée à la Ville à même le *Fonds d'appui au rayonnement des régions* et aux montants à recevoir provenant des autres municipalités participantes au poste de revenus indiqué à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-62

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-51 modifiant le Règlement RV-2015-14-74 constituant un comité consultatif d'urbanisme et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-022](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-51 modifiant le Règlement RV-2015-14-74 constituant un comité consultatif d'urbanisme et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-022.

Ce règlement a pour objet d'apporter certains changements concernant, notamment, la durée des mandats et la destitution des membres.

CV-2020-05-63

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser un panneau-réclame dans la zone M1027, secteur Saint-Romuald) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-085](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-085.

Ce règlement a pour objet d'autoriser l'installation d'un panneau-réclame dans la zone M1027, aux conditions prévues au projet de règlement de même que d'autoriser des enseignes autonomes dans les zones C1002 et M1027, aux conditions prévues au projet de règlement (hauteur et superficie), de même qu'à corriger une erreur d'écriture à l'égard de la numérotation d'une des zones (remplacement de la zone X1050 par M1055).

CV-2020-05-64

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0227 à même une partie de la zone H0221, création de la zone H0237 à même une partie de la zone H0221 et augmentation du nombre de logements permis dans la zone H0223, à proximité des rues du Frontenac et du Lady-Aylmer, secteur Saint-Nicolas) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-088](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-088.

Ce règlement a pour objet :

- d'agrandir la zone H0227 à même une partie de la zone H0221;
- de créer la zone H0237 à même une partie de la zone H0221 et d'autoriser dans cette nouvelle zone les habitations bifamiliales isolées et trifamiliales isolées;
- de permettre dans la zone H0223 les classes d'usages H10 habitation multifamiliale isolée de 7 à 19 logements et H10 habitation multifamiliale isolée de 20 à 28 logements et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usages.

CV-2020-05-65

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151, secteur Saint-Romuald) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-094](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-094.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151.

CV-2020-05-66

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la hauteur, autorisation par étage des usages autorisés et suppression de l'usage P301 stationnement, dans la zone M2163, située sur la rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-046-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-046-R-1.

Ce règlement a pour objet de remplacer la grille des spécifications applicable à la zone M2163 et d'ajouter des dispositions spécifiques pour cette zone, de même qu'il prévoit, plus particulièrement, le remplacement de la grille des spécifications applicable pour la zone M2163 aux fins d'y modifier la hauteur

maximale autorisée, en étage et en mètre, de prévoir que les usages autorisés (C1, C5, C7, C9, H10, I1 et P301) sont permis qu'à certains étages, d'autoriser les usages H10 (habitation multifamiliale isolée), I1 (industrie innovante) et P301 (stationnement) dans la zone et non en usages spécifiquement permis et de prévoir des dispositions spécifiques pour l'aménagement du toit.

CV-2020-05-67

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser un panneau-réclame dans la zone M1027, secteur Saint-Romuald) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-085](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-085.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-68

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0227 à même une partie de la zone H0221, création de la zone H0237 à même une partie de la zone H0221 et augmentation du nombre de logements permis dans la zone H0223, à proximité des rues du Frontenac et du Lady-Aylmer, secteur Saint-Nicolas) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-088](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-088.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-69

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151, secteur Saint-Romuald) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-094](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-094.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-70

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la hauteur, autorisation par étage des usages autorisés et suppression de l'usage P301 stationnement, dans la zone M2163, située sur la rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-046-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-046-R-1.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-71

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le

zonage et le lotissement (diminution de la densité résidentielle nette minimum et de la marge de recul latérale minimum, ainsi qu'un ajustement de la zone tampon, zone H1042, secteur Saint-Romuald)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-098](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
 Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prévu par le maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire décrétés par le conseil de la Ville conformément par l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-42.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-72

Adoption du Règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout dans la zone I1543 de l'usage gestion des matériaux excavés inclus dans la classe d'usages P405, avenue de la Rotonde, Parc industriel Charny)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-034](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser à un seul endroit dans la zone I1543 l'usage centre de gestion des matériaux excavés;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
 Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'adopter le Règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-68.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-73

Adoption du Règlement RV-2020-20-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifier la classe d'usage H10 (12 logements), retirer les exigences spécifiques de toit plat, stationnement souterrain et écran tampon dans la zone H0464, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-090](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser dans la zone H0464 les habitations multifamiliales de 6 à 11 logements et de retirer dans cette zone les exigences de construction avec un toit plat, d'aménagement d'au moins 50 % des cases de stationnement souterraines et d'aménagement d'écrans tampons;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2020-20-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-05-12.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-74

Adoption du Règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C310 dans la zone I1637, Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-091](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de permettre la classe d'usage C310 grossistes, centres de distribution, ventes aux enchères et encans dans la zone I1637;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-70.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-75

Adoption du Règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (exiger un écran tampon dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-092](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour

objet d'exiger l'aménagement d'un écran tampon dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville);

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-71.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-76

Adoption du Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser les classes d'usages C314 et C315 dans la zone M1734, avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-093](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser les classes d'usages C314 voirie et déneigement et C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres dans la zone M1734 et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usages;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme

D'adopter le Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-05-13.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-05-77

Adoption du Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, chemin de l'Anse-Gingras, secteur Saint-Nicolas)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-100](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone H0311 à même une partie de la zone M0315;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D’adopter le Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-69.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-05-78

Période d’intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2020-05-79

Félicitations à madame Marie Cauchon, technicienne aux loisirs à la Direction de la vie communautaire

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé à l’unanimité

De féliciter madame Marie Cauchon, technicienne aux loisirs à la Direction de la vie communautaire, pour son implication exceptionnelle à titre de bénévole en recherche et sauvetage auprès de la communauté, source de fierté et d’inspiration pour de la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-05-80

Félicitations à madame Mariette Dussault et monsieur Pierre Sévigny

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l’unanimité

De féliciter madame Mariette Dussault et monsieur Pierre Sévigny pour avoir reçu la *Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés*, soulignant leurs nombreuses implications bénévoles, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-05-81

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

À 19 heures 38, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire	Marlyne Turgeon, greffière